***ANDRAMAROLAHY Dinot***

***034 62 641 41***

***M1 science politique***

***Université Catholique De Madagascar***

**1,16% du budget de l’état 2021 pour le m**i**n**i**stère de l’environnement et du développement durable, des moyens pas a la hauteur de ses v**i**s**i**ons et ambitions**

***Pendant que dans un certain ministère des milliards a failli de peu être dépensé dans des sucreries, le MEDD, enfant adultérin du gouvernement et de l’Objectif de développement durable manque de ressources, petit morceaux du saint graal (Budget de l’Etat devant encore assuré le fonctionnement présumé de ses services techniques dans les collectivités territoriales décentralisés faute d’ineffectivité.***

**De l’augmentation du budget**

En effet, dans une communication ayant comme faisant objet « présentation de la Politique Générale de l’Etat » daté du 31 janvier 2019 le président de la république Andry Rajoelna énumère en treize pont ses engagement pris avec la population, dans le dixième desdits ponts : la gestion durable et la conservation de nos ressources naturelles est écrit en gras noir sur blanc.

Des questions complexes se posent alors : comment entreprendre une séreuse Gestion ou une quelconque conservation s le crédit ouvert ne peut recouvrir que les salaires des fonctionnaires et la facture d’électricité des locaux ? Comment protéger nos ressources naturelles si aucun moyen de locomotion n’est mis à la disposition ? Pourtant la réponse est simple : en octroyant un budget adéquat ! Donnez à césar ce qui est à césar...

**La MEDD en carence en ressources humaine et de logistique, due à une hypo-ressource-m**i**e ?**

 En effet les attributions techniques du secteur de l’environnement sont externalisées vers des organismes paraétatiques tels qu’ANGAP, ONE, SAGE depuis le Plan d’ajustement structurel des années 90.

Depuis le cirse politique de 2009 on voit rarement des spots du ministère sur la lutte contre le feu de brousse à la télé et la fameuse « Ndao isika ady amn’ny doro tanety sy ny doro ala », pire ! On contemple souvent les plateaux d’Ihorombe succombé au feu, un spectacle horrifiant pour les aventurer de la RN7. C’est la plus flagrante, mais qu’en est-t-l des régions enclavés ? Nombreux sont les débâcles subis par nos patrimoine naturel faute de moyens insuffisants due à ressources insuffisant.

Et dire que certains députés pour le vas et viens entre Tsimbazaza et leurs districts respectif ont à leurs dispositions des voitures touts terrains, alors qu’un seul de ces bolides une fois personnaliser aurait pu permettre aux gardes forestiers de Nosy komba de transporter quelque réservoir d’eau pour sauver la réserve. Pourrait-t- on pas parler d’équité de crédit budgétaire entre les ministères et les institutions ? Si seulement.....

Faute de ce budget minime, il y a un handicap séreux dans le fonctionnement de ces ministères.

 **De l’effectivité des services techniques décentralisés**

Les démembrements de la MEDD dans les collectivités territoriaux décentralisés ne sont pas encore sevrés du lait maternel. En effet ces démembrements faute d’ineffectivité de la décentralisation puisent leurs financements de l’organisme mère qu’est la MEDD, des financements qui n’aboutissent nullement à des fins concrets voire des dépenses inutiles et encombrantes qui ne correspondent en aucun cas à la vision du ministère.

S ben qu’l est judicieux de penser à l’effectivité de ce décentralisation tant défendu par l’EM dans son Action 151 : « Reforme sur la décentralisation de l’administration et transfert effectif des pouvoir et des ressources. »

La MEED, détenteur du pouvoir central dans le secteur de l’environnement, n’étant pas un secteur productif ne peut subvenir au baisons de ses démembrement et défend l’autonomie de ses services techniques dans les collectivités territoriales décentralisés.

***ANDRAMAROLAHY Dinot***